



N° 39

LES CAHIERS
de la
MAISON
de
L'ÉPARGNE



JUILLET/SEPTEMBRE 2026



Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Épargne sur <http://vu.fr/mde>

ÉPARGNER ET INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

Dans un monde incertain, marqué par le retour des conflits, de l'inflation et des incertitudes économiques, l'épargne et l'investissement n'ont jamais été aussi importants.

Épargner reste la première étape d'une bonne gestion financière. Constituer un bas de laine permet de faire face aux imprévus. Mais conserver l'intégralité de son capital sur des supports peu rému-

nérateurs peut, à long terme, réduire son pouvoir d'achat sous l'effet de l'inflation. C'est pourquoi l'investissement mérite une place croissante dans la stratégie patrimoniale des ménages. Qu'il s'agisse des marchés financiers, de l'immobilier ou d'autres classes d'actifs, investir permet de rechercher un rendement supérieur, tout en soutenant, par exemple, différents types de projets. Cette démarche implique d'accepter une part de risque et de privilégier une vision à long terme plutôt qu'une recherche de gains rapides.

La clé passe par l'éducation financière. Comprendre les mécanismes de base et définir ses objectifs permet de construire un patrimoine solide. Plus qu'une simple gestion de l'argent, l'épargne et l'investissement constituent des outils essentiels pour gagner en autonomie et préparer l'avenir.

En résumé, dans un monde si incertain, la meilleure stratégie reste souvent celle qui combine prudence, régularité et vision à long terme.

La Maison de l'Épargne vous souhaite un bel été !

Ernesto Orihuela
Directeur



Paul Colin (1939)
Emprunt National

« Pour sauver la paix et vos libertés »
Tirée de la collection d'affiches de la
Maison de l'Épargne

AUX LARMES, ÉPARGNANTS

2000-2002 : ECLATEMENT DE LA « BULLE » INTERNET

La bulle Internet est une bulle spéculative qui a affecté les valeurs liées à l'informatique et aux télécommunications à la fin des années 1990. Son point culminant a eu lieu en mars 2000.

Les premiers symptômes de cette bulle technologique apparaissent en 1995. La frénésie des investisseurs lors de l'introduction en bourse de Netscape fait monter le cours de l'action de 28 à 75 dollars en une seule journée. Pendant environ cinq ans, les gains promis par les sociétés du secteur attirent l'appétit d'un nombre croissant d'investisseurs, ce qui se traduit par d'importants volumes d'émissions d'actions, d'emprunts et de crédits bancaires. Les valeurs boursières des entreprises du secteur augmentent sans lien avec leur chiffre d'affaires réel ou leurs bénéfices.

Avec la mondialisation de l'économie, les performances des grandes entreprises internationales dépendent de plus en plus de leurs réseaux de télécommunications. Ces grands comptes représentent des chiffres d'affaires importants et des marges élevées. Par ailleurs, le lancement d'une entreprise ne nécessite quasiment aucun apport en capital.

Des moyens financiers très importants sont mis à la disposition des créateurs d'entreprise. Ils motivent les dirigeants,



Crédit image : Axe Conseils Patrimoine

les chercheurs, les ingénieurs et les étudiants à créer leur propre société.

Sous la pression de la remontée des taux d'intérêt à long terme, la bulle finit par « éclater » à partir de mars 2000, sous la forme d'un krach qui s'étend à l'ensemble des places boursières et provoque une récession dans ce secteur ainsi que dans l'économie en général. La réduction des coûts des sociétés du secteur se traduit par des plans de départs volontaires, des licenciements secs et des fermetures de sites. Le journal britannique **The Financial Times** parle de près de 500 000 emplois supprimés dans les télécommunications dans le monde en 2001.

Avec l'éclatement de la bulle technologique, de nombreuses pratiques irrégulières de gestion d'entreprise et, dans certains cas, des activités frauduleuses sont dévoilées, conduisant de nombreux dirigeants à démissionner et, dans certains cas, à faire l'objet de poursuites.

ET DANS L'ACTUALITÉ LES PROBLÈMES SONT AUSSI RÉCURRENTS

UNE PYRAMIDE DE PONZI DANS LES VINS

La justice américaine a condamné, à la mi-avril dernière, deux Britanniques pour avoir extorqué près de 100 millions de dollars à leurs victimes, à qui ils proposaient de hauts rendements (jusqu'à 12 % par an) grâce à des investissements viticoles. Plus de 140 victimes sont tombées dans le piège. Un fonds installé dans le Delaware et spécialisé dans le vin, une banque portoricaine ou encore un groupe agricole enregistré aux îles Caïmans comptent parmi les victimes.



James Wellesley et Stephen Burton. Photo : The Times

James Wellesley et un complice, Stephen Burton, à travers leur société Bordeaux Cellars, proposaient de mettre en relation de riches collectionneurs de vin et des prêteurs extérieurs, ces prêts étant censés être garantis par des collections de grands vins détenues par la société. Le duo promettait des versements réguliers d'intérêts et affirmait que les prêts étaient entièrement garantis par des actifs viticoles. Ces affirmations étaient fausses ont précisé les procureurs par la suite.

Les cépages français masquaient en réalité une nouvelle pyramide de Ponzi, une escroquerie financière consistant à utiliser les fonds des nouveaux investisseurs pour rembourser les intérêts dus aux investisseurs précédents. Les deux escrocs ont levé plus de 97 millions de dollars entre juin 2017 et février 2019, n'en remboursant que 14 millions avant l'effondrement du montage. En réalité, ont indiqué les procureurs, il n'y avait pas de véritables collectionneurs de vin derrière ces opérations et la société ne détenait pas les vins qu'elle prétendait posséder. L'argent des nouveaux investisseurs servait à rémunérer les précédents mais la plupart des fonds étaient détournés à des fins personnelles.

Il aura fallu quatre ans pour que la justice américaine retrouve les deux Britanniques. À la mi-avril, James Wellesley (qui utilisait également les noms d'Andrew Fuller et d'Andrew Templar) a été reconnu coupable de complot en vue de commettre une fraude. Il a été condamné à dix ans de prison et devra payer une amende d'un million de dollars.

LES PETITES PHRASES... ... DES GRANDS PENSEURS

« *Je suis riche des biens
dont je sais me passer.* »

Louis Jean-Baptiste Étienne Vigée (1758-1820)
Auteur dramatique et homme des lettres français

Photo : Portrait d'Adèle Romany, 1800



PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

LES FRANÇAIS PUISENT DANS LEUR ÉPARGNE

Selon l'enquête Elabe (avril 2026), 42 % des Français déclarent avoir déjà entamé leurs économies pour absorber la hausse des prix. À l'opposé, une proportion équivalente adopte une posture défensive en renforçant ses réserves, traduisant une polarisation inédite des comportements financiers.

La cause principale réside dans le choc pétrolier de 2026 (le prix du pétrole est passé d'environ 71 dollars en février à plus de 112 dollars en mars). Cette progression rapide s'est immédiatement répercutée sur les prix à la pompe, avec une hausse proche de 25 % sur le seul mois de mars.

Néanmoins, les effets de cette envolée restent très différenciés selon les profils. Les ménages ruraux, dépendants de leur véhicule et de systèmes de chauffage au fioul, subissent une inflation ressentie proche de 10 %. Ainsi, selon le baromètre Odoxa (avril 2026), le Livret A enregistre des reculs

historiques tous les mois ; près de 49 % des Français ne l'alimentent plus ou l'ont clôturé..

Le plan d'épargne retraite (PER) suit une trajectoire comparable. 46 % des détenteurs ont suspendu leurs versements. Chez les plus de 65 ans, cette proportion atteint 85 %.

Le besoin d'accompagnement ressort également avec force. Plus de la moitié des Français (53 %) expriment le souhait d'être guidés par des professionnels, tandis que 80 % attendent davantage de pédagogie de la part des établissements financiers.

COUP D'OEIL SUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE

RENDEMENT DES LIVRETS

Livret	Taux	Plafond
Livret A, Livret Bleu	1,5%*	22950€
Livret d'Epargne Populaire	2,5%*	10000€
Livret Jeune**	1,5-1,7%	1600€
Plan d'Epargne Logement***	2,0%	61200€
Livret de Developpement Durable****	1,5%	12000€
Compte Epargne Logement*****	1,0%	15300€

* Depuis le 1^{er} Février 2026.

** Le taux d'intérêt annuel est librement fixé par les banques. Il ne peut pas être inférieur à celui du Livret A. Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12^{ème} anniversaire.

*** 2% ouverts depuis le 01/26 ; 1,75% ouverts depuis 01/01/25 ; 2,25% ouverts depuis 01/01/24 ; 2% ouverts depuis 01/01/23..

**** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Le taux est aligné à celui du livret A.

***** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

Performance Annuelle (Moyenne FFA)

Année	Fond en Euros (€)
2021	1,10%
2022	1,91%
2023	2,60%
2024	2,60%
2025	2,75%

RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

RENDEMENT DES SCPI (SELON L'ASPIM)

2021	2022	2023	2024	2025
+4,49%	↑ +4,53%	↓ +4,52%	↑ +4,72%	↑ +4,91%

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE

2022	2023	2024	2025	2026 ⁽¹⁾
-5,7%	+14%	-2,51%	+9,8%	+2,66%

(1) Depuis le 01/01/26 (au 30/06/26)

CROISSANCE PIB FRANCE

(INSEE / BANQUE DE FRANCE / OCDE)

2022	2023 ⁽¹⁾	2024 ⁽¹⁾	2025	2026
+2,5%	+1,6%	+1,5%	+0,9%	+0,7%*

* Prévission INSEE. (1) Corrigée par l'INSEE, fin mai 2026

Inflation, variation sur un an : **1,8 %** (INSEE, juin 2026)

LA NATURE HUMAINE DANS SES RAPPORTS À LA RICHESSE



Frans Francken, dit le jeune (1635).

« La vanité / La mort joue du violon ». Musée de la Banque National de Belgique

Cette œuvre est destinée à faire prendre conscience de l'inutilité du cumul des richesses, qu'il n'y a pas besoin d'emmagasiner des fortunes, car nous finirons tous par mourir, riches ou pauvres.

LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE

DÉCOUVREZ PARMIS LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ, POUR QUE LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS



- 1. **AVANTAGES FISCAUX** : abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
- 2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
- 3. **GESTION FACILE**
- 4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
- 5. **SECURITÉ**, notoriété publique
- 6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
- 7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
- 8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000 €)
- 9. **LIQUIDITÉ** rapide (inférieure à 1 mois)

« NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT,
SANS COMPRENDRE AVANT,
POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS... »



La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr